



AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE DATE POUR LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAI 2024

AVIS vous est, par les présentes, donné par le soussigné, que la séance régulière du Conseil municipal de Massueville prévue lundi le 6 mai 2024 a été déplacée pour le mardi 14 mai 2024 à 19h30 heures.

Donné à Massueville, ce 24^{ème} jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre.

Benoit Lefebvre
Le directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Benoit Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut, en l'affichant à l'endroit désigné par le Conseil et en le publiant sur le site internet de la municipalité de Massueville le 24^{ème} jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 24^{ème} jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre.

Le directeur général et greffier-trésorier
Benoit Lefebvre